



## SARL NICOLLET

(Siret : 39397157700027)

M. NICOLLET

380 rue Jean Moulin

07500 GUILHERAND GRANGES

Entreprise titulaire de la qualification

### QualiPAC module chauffage et ECS

Engagée pour la qualité d'installation des pompes à chaleur aérothermiques et géothermiques ainsi que les chauffe-eau thermodynamiques

Période couverte par le certificat : 02 mars 2017 au 02 mars 2018

### ➔ Numéro QualiPAC : QPAC/19520

Forme juridique : SARL

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 06/01/2017 : 107056395 H 001 - MAAF ASSURANCES (Niort)

- décennale au 06/01/2017 : 107056395 H 001 - MAAF ASSURANCES (Niort)

L'entreprise s'engage à renouveler toute assurance obligatoire pendant la durée de son engagement

Fait le 15 mars 2017

André Joffre,  
Président de Qualit'EnR

Grâce au site [www.qualit-enr.org](http://www.qualit-enr.org), rubrique « Annuaire » contrôlez en continu la qualification de l'entreprise

### Association Qualité Energies Renouvelables

Siège social :

24 rue Saint-Lazare • 75009 PARIS

SIREN 489 907 360

QualiPAC est un signe de qualité géré par Qualit'EnR.

L'association Qualit'EnR est propriétaire de la marque collective communautaire QUALIPAC n° 009007105 déposée dans les classes 11, 35, 37, 38, 41 et 42



Le présent certificat couvre les périodes de validité précisées ci-dessus pour chaque qualification, sous réserve du respect des conditions définies dans le règlement d'usage des qualifications. La qualification est délivrée pour une durée de deux ou quatre ans décomposée en 2 ou 4 certificats de 12 mois délivrés après contrôle du respect des exigences définies dans les règlements d'usage. L'échéance de chaque qualification est : 02 mars 2018 pour QualiPAC module chauffage et ECS